

91E0 \*

**FORETS ALLUVIALES A ALNUS GLUTINOSA ET FRAXINUS EXCELSIOR (ALNO-PADION, ALNION INCANAE, SALICION ALBAE) \***

Assez fort

Habitat d'intérêt prioritaire **PR**Surface sur le site : **142,05 ha**Recouvrement sur le site : **0,70 %**

<b>Désignations locales</b>	Aulnaie-frênaie collinéenne des sols acides à Laïche à épis espacés ( <i>Carex remota</i> )	
<b>Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)</b>	<b>Code</b>	<b>Libellé</b>
	91E0-8	Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux
<b>CORINE Biotopes</b>	44.31	Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires)
<b>Classification EUNIS</b>	G1.211	Bois des ruisseaux et sources à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i>

## DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

### Description, répartition et caractéristiques générales

Forêts collinéennes de l'Europe tempérée et boréale occupant le lit majeur des cours d'eau. On retrouve ces groupements dans des situations hydriques majoritaires, inondés périodiquement par les remontés de nappes d'eau souterraine ou en bordure des sources ou de suintements. L'habitat est généralement distingué en deux sous-ensembles : les forêts à bois tendre et les forêts à bois dur. La différence est liée généralement à la distance par rapport à la bordure du cours d'eau. Les forêts à bois dur se situant généralement sur des terrasses exhaussées des cours d'eau permettant la maturation des boisements contrairement aux forêts de bois tendres se situant au plus près de la lame d'eau et en subissant les aléas réguliers. Les types d'habitats y sont variés et liés aux facteurs stationnels : vitesse d'écoulement, intensité de l'engorgement, durée de stationnement des crues, granulométrie des alluvions, situation par rapport au profil en long du fleuve...

### Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

L'habitat de l'aire d'étude se rattache aux Aulnaies Frênaies à Laïche espacée formant des galeries étroites et linéaires autour des cours d'eau et ruisseaux. Les peuplements sont dominés par l'Aulne dans les parties basses et par le Frêne dans les parties hautes. L'Erable sycomore et le Merisier peuvent s'avérer fréquents. Le Chêne sessile ou le Chêne pubescent apparaissent rarement par individus dispersés sur les banquettes supérieures. La strate arbustive est pauvre en espèce on y retrouve quelquefois l'Aubépine monogyne et la Viorne obier. La strate herbacée est riche avec notamment *Chrysosplenium oppositifolium*, *Cardamine flexuosa*, *Carex remota* et *Ranunculus ficaria*.

*Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.*

**Correspondances phytosociologiques simplifiées**

**Classe :** 57 *QUERCO ROBORIS-FAGETEA SYLVATICAE* Braun-Blanq. & Vlieger in Vlieger 1937

**Ordre :** 57.0.4 *Populetaia albae* Braun-Blanq. ex Tchou 1948

**Alliance:** 57.0.4.2.1 *Alnion incanae* Pawł. in Pawł., Sokołowski & Wallisch 1928

**Association / groupement :** *Carici remotae-Fraxinetum excelsioris* Koch 1926 ex Faber 1936

**DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE****Répartition géographique**

L'habitat générique rassemble un ensemble de formations forestières riveraines, réparties sur tout le territoire national, adaptées à une humidité importante et soumises à des inondations périodiques. L'habitat élémentaire présent sur le site Natura 2000 correspond à un groupement retrouvé dans la majeure partie de la France, très fréquent à l'étage collinéen, plus rare dans les zones de moyenne montagne.

**Dans le domaine méditerranéen**, cet habitat est limité aux contreforts méridionaux du Massif central.

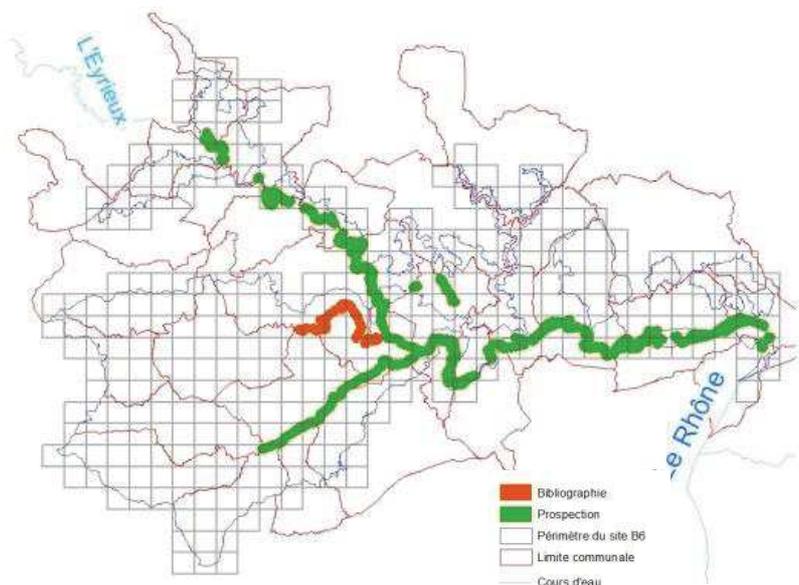
**En Rhône-Alpes**, le groupement en question est réparti dans les monts d'Ardèche et dans les Alpes (Isère, Savoie et Haute-Savoie), sur les étages collinéen, submontagnard et montagnard.

**DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE**

L'habitat est présent tout le long de la vallée de l'Eyrieux et sur certaines portions de ses affluents notamment l'Orsanne.

Les autres groupements forestiers riverains des autres affluents sont représentés par l'alliance du *Fraxino excelsioris-Quercion roboris*.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.

**ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT****Enjeu patrimonial régional**

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	-	-

**Etat local de l'habitat**

<b>Représentativité</b>	Cortège floristique assez peu représentatif	<b>C : significative</b>
<b>Superficie relative</b>	Occupe de faibles surfaces	<b>C: 2% &gt; p &gt; 0</b>
<b>Etat de conservation</b>		
En France, l'habitat est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine atlantique et sur le domaine méditerranéen.		
Sur le site, l'habitat présente un état de conservation moyen.		

i) Degré de conservation de la structure	III : structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions	III: perspectives moyennes ou défavorables
iii) Possibilité de restauration	II: restauration possible avec un effort moyen
<b>Synthèse état de conservation</b>	<b>C : conservation moyenne</b>
<b>ÉVALUATION GLOBALE</b>	<b>C : valeur significative</b>

#### Intérêt patrimonial et floristique

De manière générale les forêts alluviales sont en régression en France et en Europe et souvent présentent de manière fragmentaire. Aucune espèce patrimoniale n'y est présente.

#### Intérêt patrimonial et faunistique

Les forêts alluviales possèdent un intérêt intrinsèque en tant que corridor puisque, associées au cours d'eau qu'elles longent, elles se font le support des trames verte et bleue, en particulier pour les chiroptères et l'avifaune. La reproduction de Milan noir y est recensée. Le Castor d'Europe viendra surtout prélever des saules et peupliers. Enfin, à la faveur de cavités, de fissures, d'écorces décollées ou de loges de pics, les chiroptères arboricoles pourront trouver des gîtes favorables (Murin d'Alcathoé, Murin de Bechstein, Grande noctule...).

### VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Ces boisements rivulaires participent par ailleurs au maintien des berges et à la régulation de la ressource en eau (crues, étiages).

Cet habitat présente un intérêt mineur de production. Néanmoins, l'Aulne glutineux, l'Erable sycomore et le Frêne à feuilles étroites peuvent être utilisés comme bois de chauffage, bien que cette activité soit *a priori* peu compatible avec la préservation de cet habitat.

### SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
-Maintien de la dynamique naturelle des cours d'eau.	- Régularisation artificielle des débits et l'aménagement des cours d'eau, - Présence d'espèces invasives, - Dégradation qualitative (pollution agricole, industrielle ou rejets domestiques) et quantitative (pompage) de la ressource en eau peut entraîner une modification ou une disparition des cortèges spontanés.

### GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat localisé dans la vallée de l'Eyrieux et sporadiquement dans celle de ses affluents. Au niveau de l'Eyrieux l'habitat est très dégradé notamment par la surreprésentation des espèces invasives. Sa gestion passe avant tout par une connaissance fine de ces espèces exogènes, de leurs biologies, de leurs localisations ainsi que leurs degrés de colonisation par secteur. Il est en effet opportun de connaître les caractéristiques biologiques des espèces avant d'envisager des mesures d'éradication ou de limitation quand l'éradication n'est plus possible. Par exemple une espèce invasive thérophyte aura une capacité de production de graines phénoménale, un pouvoir germinatif fort, des capacités de dispersion et d'adaptation exceptionnelles. A l'inverse une invasive hémicryptophyte, chaméphyte ou phanérophyte sera principalement vivace adoptera souvent une reproduction végétative. Ces espèces peuvent alors coloniser de vastes surfaces, même parfois à partir d'un pied mère unique (exemple du Robinier, Renouée, Ailante...).

De surcroît les systèmes fluviaux en général et de l'Eyrieux sont souvent remaniés par la dynamique naturelle des cours d'eau ou défrichés par l'homme. Ces perturbations facilitent le phénomène de colonisation des biotopes par les espèces invasives du fait de la présence de ces niches vacantes.

En définitive, la gestion des "invasives" sur le site Natura 2000 doit prendre en compte une somme de facteurs associés, tant biologiques, dynamiques, qu'anthropiques inféodés à des groupes d'espèces. Le traitement au cas par cas n'est souhaitable seulement que pour quelques espèces bien définies (Renouée du Japon, Robinier....). En outre, toutes les espèces exogènes ne présentent pas un risque d'invisibilité comparable. Une étude plus poussée et spécifique aux habitats fluviaux est impérative pour définir des mesures plus concrètes.

En dehors de la problématique invasive, la gestion de cet habitat relativement stable se limite à des mesures d'entretien ponctuel et de surveillance visant à maintenir le plus possible les dynamiques naturelles en cours. Pour cela, en dehors des stations situées à l'amont des villages, il est préconisé de ne pas entretenir le sous-bois. En effet, il est toujours favorable pour la biodiversité et notamment pour les insectes de laisser certains embâcles dans les cours d'eau tant qu'ils n'ont pas un effet négatif sur les écoulements. Pour les mêmes raisons, il est conseillé de laisser du bois mort en arrière des berges lorsqu'il n'y a pas de risque. L'enrésinement est à proscrire à proximité immédiate des zones d'écoulement et surtout sur les berges. S'il y a gestion forestière de ces formations ou de leurs bordures, on cherchera dans tous les cas à maintenir d'autres essences feuillues en mélange (Erable sycomore, Orme, Chêne pédonculé, Aulne glutineux) pour leur participation au bon équilibre du peuplement (régénération, résistance aux parasites). De même, il pourrait être nécessaire de s'assurer de la présence d'essences accompagnatrices (Noisetier, Viorne lantane ou aubier...).

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limitation de la propagation des espèces invasives</li> <li>- Maintien de la continuité écologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des écosystèmes alluviaux en corrélation avec la gestion pratiquée.</li> </ul>